COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 juin 2024

Législatives anticipées : l'Ordre des architectes appelle à une politique de l'habitat et du cadre de vie ambitieuse

A l'aube d'une nouvelle législature, il est impératif que **les candidats soient sensibilisés à l'importance d'une architecture garante du cadre bâti, du vivre ensemble et respectueuse de l'environnement.**

« La fabrique de la ville et des campagnes de demain viendra avant tout de solutions collectives. »

L'Ordre des architectes alerte sur la crise du logement, (mal-logement, poids grandissant de son budget dans celui des ménages), et plaide pour **une politique en faveur d'un habitat de qualité, abordable et ambitieuse, dans le respect de la trajectoire carbone nationale.** Passer d'une politique du logement à une politique de l'habitat est primordiale pour mieux résoudre les aspirations des Français.

Pour concrétiser cela, plusieurs solutions existent : **encourager la solidarité et la complémentarité entre les métropoles, le périurbain et la ruralité, favoriser l'émergence de filières locales de matériaux, et accompagner les acteurs du territoire sur la sobriété foncière.**

Les politiques publiques doivent également **prioriser la rénovation urbaine** et la **réhabilitation des bâtiments anciens. Ces deux points** sont des leviers puissants pour **stimuler l'économie locale, créer des emplois et améliorer la qualité de vie**, avec des moyens renforçant l'efficacité énergétique des logements, **réduisant ainsi les dépenses des ménages et contribuant à la lutte contre la précarité énergétique**.

Depuis 1977, l'Ordre des architectes remplit une **mission de service public**. Les **30 000 architectes inscrits** sont des professionnels répartis sur l'ensemble du territoire, au service de leurs concitoyens et des élus locaux. **Professionnels garants de l'intérêt général et tiers de confiance, les architectes coconstruisent avec les collectivités territoriales la fabrique de l'habitat de demain**.

Inspiré par les débats suscités récemment au Sénat par les projets de loi « Simplification de la vie économique » et « Logements abordables », **l'Ordre des architectes appelle à une législature tournée vers un aménagement des territoires plus concerté, vers la sobriété des sols et la maitrise des ressources.** Collectivement, la place des architectes, urbanistes, paysagistes, et celles des CAUE sera renforcée.

Aux côtés du Conseil national, les 17 Conseils régionaux de l'Ordre des architectes, portent auprès des députés les valeurs de solidarité et d'engagement, en proposant des solutions concrètes en faveur d'une architecture répondant aux défis qui s'imposent à notre société.

Contact presse :

Gaëlle Gicquel - CNOA
gaelle.gicquel@cnoa.com
06 85 84 64 49

Conseil national
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
BP 154
75 755 Paris cedex 15
www.architectes.org